



INTERCLUBS PAR EQUIPES
PRÉ QUALIFICATION PROMOTION SÉNIORS MESSIEURS
PHASE INTERREGIONALE NORD

DIMANCHE 03 JUILLET 2022 AU GOLF DE CHAMPAGNE
(Reconnaissance possible gratuite entre le 25 juin et le 02 juillet 2022 sur réservation)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe engagée en division nationale
Pour les équipiers : Voir règlement général. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes est limité à **24**. Au-delà, les clubs seront sur liste d'attente.
Les équipes seront retenues par ordre d'inscription.

Épreuve sur 1 journée

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les équipes classées de 1 à 10 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion au Golf de Château Humières les 24 et 25 septembre 2022 ; en cas d'égalité pour la 10ème place, le départage se fera comme à l'habitude dans les épreuves de promotion (6ème carte, puis meilleure etc..)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **03 juin 2022** à minuit.

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **25 juin 2022** à minuit.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Un droit de jeu de 100 euros par équipe devra être versé au club receveur, avant le **25 juin 2022** impérativement.
Chèque à mettre à l'ordre du Golf de Champagne et à envoyer à l'adresse suivante : Route de Dormans 02130 Villers-Argon